

## FRANCE/GABON Les avocats proches du palais alléchés par le procès Péan

Une dizaine de procès attend le journaliste **Pierre Péan** ces prochaines semaines, dans le cadre de plusieurs plaintes en diffamation après la parution, chez **Fayard** en 2015, de *Nouvelles affaires africaines - Mensonges et pillage au Gabon*. **Ali Bongo**, l'un des plaignants, sera défendu par **Delphine Meillet** à l'audience du 13 décembre devant la 17<sup>e</sup> chambre du Tribunal de grande instance de Paris. Cette pénaliste est une proche de **Patrick Maisonneuve**, l'un des avocats emblématiques d'**Omar Bongo** (📍 [LC n°701](#)). Les deux autres plaintes, motivées par le même livre, émanent de **Mabent Accrombessi** et de son ami **Vincent Miclet** (📍 [LC n°710](#)). Elles seront jugées début 2017. L'ex-dircab' d'Ali Bongo et l'homme d'affaires français sont défendus par **Francis Szpiner**. Ténor du barreau pari-

sien, ce dernier est bien connu des palais africains. Outre **Jean-Bedel Bokassa**, il a conseillé **Abdoulaye Wade** et le président djiboutien **Ismaël Omar Guelleh**.

**Pierre Péan**, lui, a fait appel à **Florence Bourg**, spécialiste du droit de la presse et ancienne du cabinet **SCP Lussan et associés**. Trois plaintes visent le livre *Compromissions - La République et la mafia corse* paru chez le même éditeur en 2015. L'une d'elle émane de **Toussaint Luciani**. Cette figure de la communauté corse active en Afrique, proche de **Robert Felciaggi**, a, par le passé, dirigé plusieurs sociétés au Congo-B et au Gabon dont la **Sogaben** (📍 [LC n°313](#)). Enfin, d'autres plaintes concernent des articles sur le Gabon signés du journaliste dans l'hebdomadaire *Marianne*. ●

## BURKINA FASO Grosse frayeur aérienne pour Roch Kaboré

Le président burkinabè **Roch Marc Christian Kaboré** est ressorti indemne d'une panne de son avion - un **Boeing 727** - au décollage d'Ouagadougou dans la nuit du 12 au 13 octobre. Selon nos informations, le pilote de l'avion a été contraint de revenir et d'atterrir d'urgence sur le tarmac de l'aéroport de la capitale burkinabè quelques minutes après son décollage après une panne moteur. Le chef de l'Etat et plusieurs de ses conseillers se rendaient à Bruxelles, en Belgique, où ils devaient participer au **Rebranding Africa Forum**, organisé et fondé par son conseiller spécial d'origine came-

rounaise, **Thierry Hot**, par ailleurs fondateur du magazine et du site burkinabè *Fosozine*.

Désormais immobilisé, l'appareil venait de subir une révision complète aux Etats-Unis. Le chef de l'Etat burkinabè l'avait déjà emprunté pour se rendre à Washington en septembre afin d'assister à l'Assemblée générale des Nations unies. Une enquête devrait être lancée concernant cet incident. Ce dernier est intervenu cinq jours après plusieurs attaques au Burkina Faso attribuées à des anciens éléments du **Régiment de sécurité présidentielle (RSP)** de l'ex-président **Blaise Compaoré**. ●

## TCHAD Opération de charme de Deby pour enterrer le dossier Ibni

Après avoir classé, en juillet 2013, l'enquête sur la disparition de son principal opposant **Ibni Omar Mahamat Saleh**, survenue en 2008 à N'Djamena, **Idriss Déby** tente d'enterrer définitivement ce dossier. Début octobre, le chef de l'Etat tchadien a propulsé **Mahamat Saleh Ibni Omar**, l'un des fils de l'opposant, à la tête de **CotonTchad**. Etat dans l'Etat, cet établissement public est le second employeur du pays (voir 📍 [LCI](#)). En coulisses, les négociations ont duré plusieurs mois. Comme nous l'avions révélé (📍 [LC n°714](#)), le frère aîné de Mahamat

**Saleh Ibni Omar**, **Hicham Ibni Omar**, s'est entretenu avec **Idriss Déby** au Palais présidentiel en septembre 2015. En outre, les quatre fils d'Ibni sont progressivement rentrés à N'Djamena après la présidentielle du 10 avril. **Mahamat Saleh Ibni Omar** et **Hicham Ibni Omar** ont déposé plainte en 2012 à Paris pour "enlèvement et séquestration, tortures et actes inhumains." Selon leur avocat **William Bourdon**, cette plainte est toutefois maintenue par **Hicham Ibni Omar**, qui agit au nom de la famille. Comprenez qui pourra... ●

## Case à devinettes

### BONNE TABLE

Dans quel restaurant d'Abidjan, **Brice Kaboré**, le fils du président burkinabè **Roch Marc Christian Kaboré**, a-t-il été salué **Blaise Compaoré**, début octobre, alors que les deux hommes se trouvaient dans le même établissement huppé de la capitale économique ivoirienne ?

### SURNOM

Par quel nom tristement célèbre le président béninois **Patrice Talon** appelle-t-il la radio **Soleil FM** du groupe de presse de l'homme d'affaires **Sébastien Ajavon**, son principal soutien à la présidentielle de mars au Bénin ?

### BOUÉE DE SAUVETAGE

A quelle banque d'affaires le groupe maritime français **Getma/Necotrans** vient-il de faire appel pour le sortir de la bourrasque financière dans laquelle il est actuellement coincé ?

### RENCONTRE AU SOMMET

Sur quel sujet **Alassane Ouattara** et son homologue burkinabè **Roch Marc Christian Kaboré** ont-ils eu une franche discussion en marge du sommet de l'**Union africaine (UA)** sur la sécurité maritime de Lomé, le 18 octobre ?

### LAPIN IVOIRIEN

Pourquoi le patron d'**Orange**, **Stéphane Richard**, a annulé la visite qu'il devait effectuer à Abidjan en novembre, pour marquer les festivités du vingtième anniversaire de la présence de son groupe en Côte d'Ivoire ? Une cérémonie organisée par **Mamadou Bamba**, DG de la filiale dans ce pays....

## Sur la Toile... on dit quoi ?

### LA LETTRE DU CONTINENT CONFIRME SA BONNE AUDIENCE SUR TWITTER

Créé en décembre 2010, le compte Twitter de *La Lettre du continent* ( ), ne cesse de progresser. De 4 000 en 2014, date du véritable lancement de cette page, le nombre de followers dépasse désormais les 35 000. Un niveau élevé rapporté au nombre de tweets (1 700) et au caractère confidentiel de cette publication. Ce compte ne se veut pas une chambre d'enregistrement des articles déjà publiés sur notre site ( ), mais un support autonome avec des informations originales. Ainsi le 15 janvier, @LettreContinent a annoncé en exclusivité le lancement officiel, par le Burkina Faso, du mandat d'arrêt contre **Guillaume Soro**, dans l'affaire des écoutes avec **Djibrill Bassolé** (voir ). Le 16 août, ce compte a également révélé que l'opposition gabonaise s'apprêtait à choisir **Jean Ping** comme son candidat unique (voir ).